



# **Journée d'échanges sur le bassin d'alimentation de captages d'Auger-Saint-Vincent**

23 juin 2016



# Mot du président

Monsieur Philippe PEIFFER



## Programme de la journée

- 9h à 9h30 : Accueil
- Définitions et généralités par un hydrogéologue
- Historique du bassin d'alimentation des captages d'Auger-Saint-Vincent
- Présentation du projet Is'Eau
- Retour sur le projet de Guy et Sébastien Vanlerberghe
- Présentation de circuits courts Picards
- 12h30 : Repas à base de produits locaux
- 14h30 : Visites



# Le SAGEBA

Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du  
Bassin Automne

## Communes et réseau hydrographique du bassin de l'Automne



- 39 communes
- 120 km de cours d'eau
- Surface du bassin versant : 287 km<sup>2</sup>



Restauration  
et Entretien  
de la rivière

Animation du SAGE et  
du contrat global



Cartographie et  
hiérarchisation des  
zones humides



Communication



Animation  
captages :  
actions  
agricoles et  
zérophyto



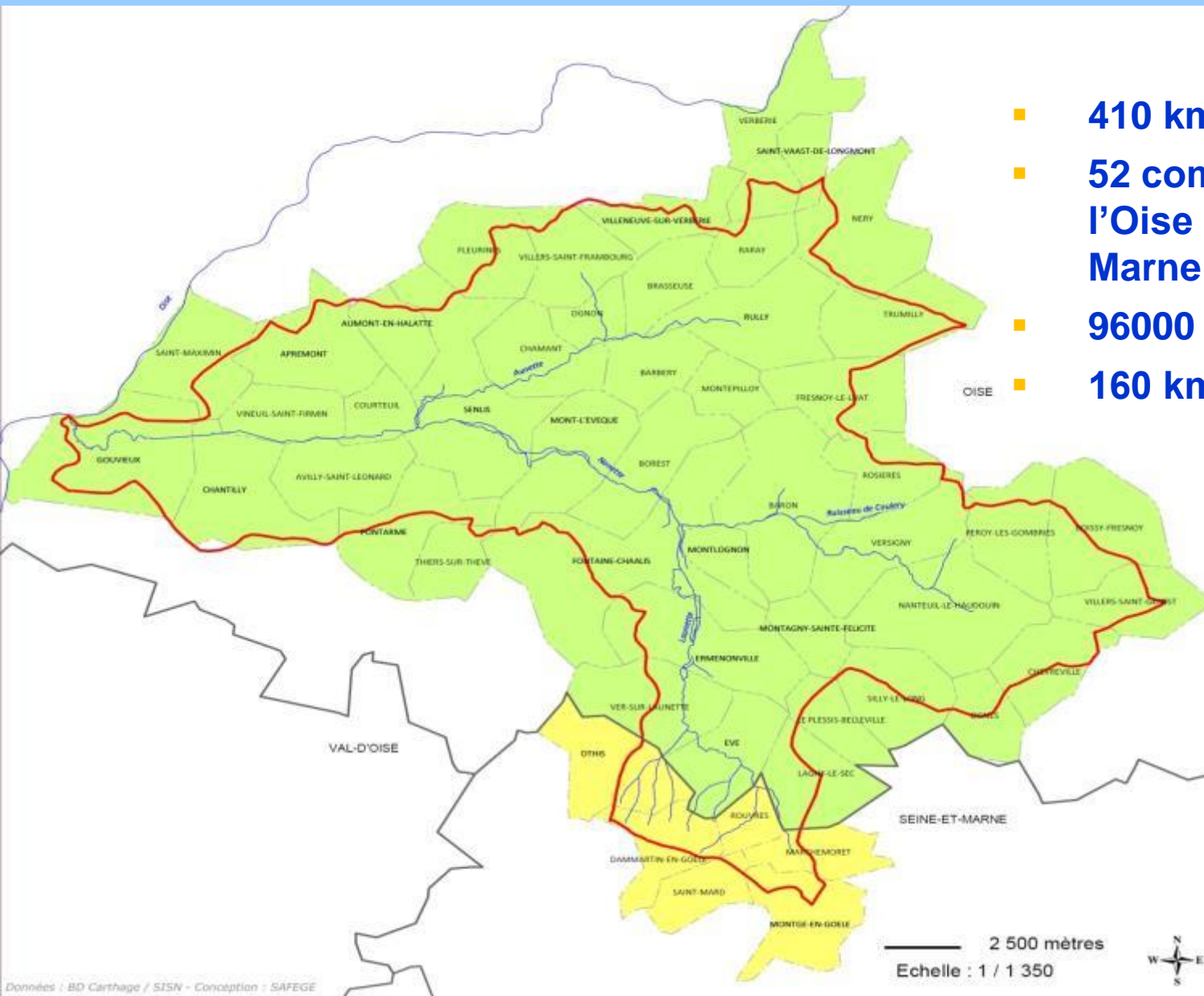


# Le SAGE de la Nonette et l'Agriculture

**La valorisation des initiatives agricoles pour la protection de la ressource en eau**

■

# Le territoire du SAGE



- 410 km<sup>2</sup>
- 52 communes : 46 dans l'Oise et 6 en Seine-et-Marne
- 96000 habitants
- 160 km de cours d'eau



# Les actions du SISN : les projets rivière



- ✓ **Suivi de la qualité des eaux** : campagne de mesures de la qualité sur l'ensemble des cours d'eau
- ✓ **Amélioration de la continuité écologique** : lancement d'études et travaux afin d'effacer des seuils de moulins, de reméandrer les cours d'eau, etc.
- ✓ **Conseil et sensibilisation des riverains**
- ✓ **Travaux de restauration** des berges et du lit des cours d'eau par des techniques douces (génie végétal) au travers du PPRE



# Les actions du SISN : animation du SAGE



**SAGE de la Nonette : Majorité d'actions de communication, sensibilisation, animation, coordination**

## ✓ **Accompagnement des acteurs du territoires**

Sur les différentes thématiques de l'eau dans les documents d'urbanisme et l'aménagement :

- Gestion du Pluvial dans les projets d'urbanisme
- Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols
- Gestion différenciée des espaces verts
- Accompagnement des projets Eau potable et Assainissement....
- Valorisation et accompagnement des initiatives agricoles en faveur de l'environnement



- ## ✓ **Accompagnement du SISN pour valorisation des milieux aquatiques** →
- zones de vie et d'échange autour de l'eau et de la biodiversité : Aménagement pédagogique et d'écotourisme, Développement d'activités agricoles (cressonnières, pâturage)

# Les enjeux et objectifs du SAGE



## Enjeu 1 : Faire vivre le SAGE

- Objectif général 1.1 Centraliser et partager la connaissance
- Objectif général 1.2 Pérenniser la concertation des acteurs du territoire et le dynamisme local
- Objectif général 1.3 Mettre en place une gouvernance adaptée

## Enjeu 2 : Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines

- Objectif général 2.1 Améliorer la connaissance de la qualité des eaux
- Objectif général 2.2 Poursuivre les efforts en assainissement collectif
- Objectif général 2.3 Améliorer l'assainissement des entreprises
- Objectif général 2.4 Renforcer le contrôle et la mise aux normes des dispositifs d'assainissement non collectif
- Objectif général 2.5 Réduire les autres sources de pollution
- Objectif général 2.6 Garantir la distribution d'une eau de qualité pour tous

## Enjeu 3 : Protéger et restaurer les milieux naturels et aquatiques et mettre valeur le patrimoine

- Objectif général 3.1 Préserver et reconquérir les zones humides
- Objectif général 3.2 Préserver et restaurer les cours d'eau et les milieux aquatiques
- Objectif général 3.3 Rétablir la continuité écologique
- Objectif général 3.4 S'appuyer sur le patrimoine hydraulique pour valoriser les milieux naturels et aquatiques

## Enjeu 4 : Maitriser les ruissellements et lutter contre les risques d'inondation

- Objectif général 4.1 Limiter le ruissellement et l'érosion des sols
- Objectif général 4.2 Développer une gestion des eaux pluviales en zone urbanisée
- Objectif général 4.3 Lutter contre les risques d'inondation
- Objectif général 4.4 Gérer les ouvrages hydrauliques

## Enjeu 5 : Garantir un équilibre quantitatif entre les usages et les milieux

- Objectif général 5.1 Améliorer la connaissance sur l'état quantitatif des masses d'eau
- Objectif général 5.2 Connaître et améliorer la gestion et l'organisation de l'AEP
- Objectif général 5.3 Encourager les économies d'eau

# Enjeu 2 : Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines

<b>Objectif général 2.5</b>	<b>Réduire les autres sources de pollution</b>
<b>Disposition 25</b>	Mettre en place un dialogue territorial pour la préservation de la qualité des eaux
<b>Disposition 26</b>	Maitriser les risques de pollution sur le réseau de drainage du sous bassin versant de la Launette
<b>Disposition 27</b>	Raisonner l'utilisation des produits phytosanitaires à usage agricole et les apports en fertilisants
<b>Disposition 28</b>	Promouvoir l'agriculture biologique ou respectueuse de l'environnement
<b>Disposition 29</b>	Encourager les collectivités, les gestionnaires d'espaces verts et de loisirs à mettre en place des actions de gestion différenciée
<b>Disposition 30</b>	Sensibiliser les particuliers et les jardiniers à une meilleure utilisation des pesticides
<b>Disposition 31</b>	Agir sur le stockage des effluents équin
<b>Objectif général 2.6</b>	<b>Garantir la distribution d'une eau de qualité pour tous</b>
<b>Disposition 32</b>	Protéger les captages avec une Déclaration d'Utilité Publique
<b>Disposition 33</b>	Réaliser des études de Bassin d'Alimentation de Captage

# Les actions du SISN : portage du Contrat Global de la Nonette

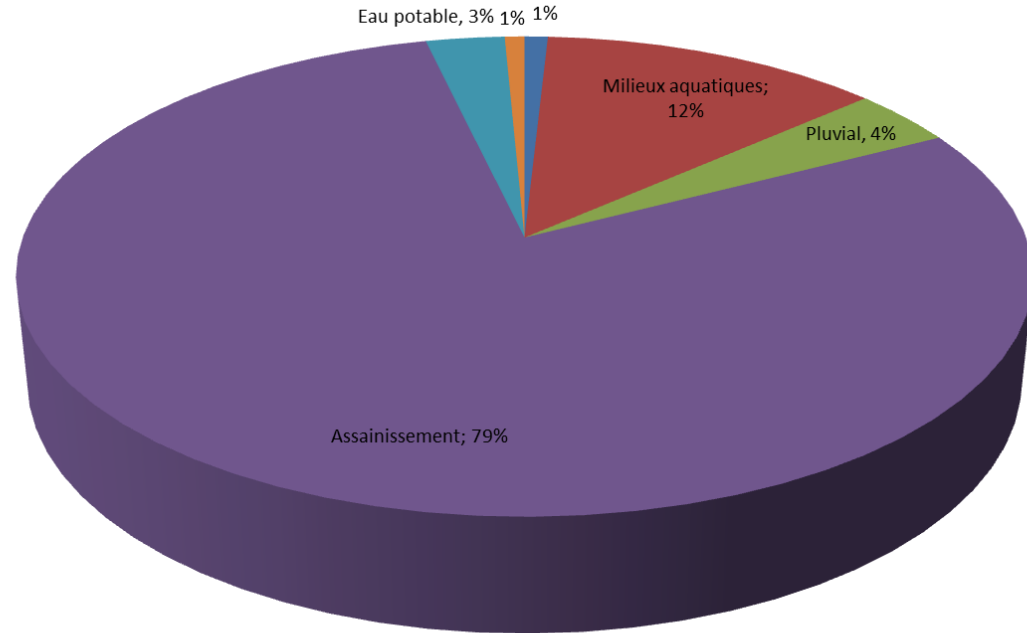


- **55 projets** répartis sur **6 ans**

Objectifs	Nombre de projets
Sensibiliser à la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques	9
Protéger/restaurer les milieux naturels et mettre en valeur le patrimoine	21
Améliorer la gestion des eaux pluviales et maîtriser les ruissellements	6
Améliorer la qualité des eaux superficielles	12
Garantir un équilibre quantitatif entre usages et milieux	2
Améliorer la qualité des eaux souterraines	5

**Répartition des coûts du contrat global**

- Sensibilisation/communication/formation
- Gestion des eaux pluviales et ruissellements
- Eau potable
- Milieux aquatiques
- Assainissement
- Gestion des Espaces verts et Agriculture



- **25 porteurs** de projets : communes, Communautés de communes, Syndicats, Associations, Chambres consulaires

# Actions du contrat global enjeu « améliorer la qualité des eaux »



- ✓ 8 projets d'**assainissement collectif**
- ✓ Réhabilitation des **ANC**
- ✓ Accompagnement du **Zérophyto** dans les communes
- ✓ Valorisation de l'**agriculture** respectant l'environnement
- ✓ Développement des **circuits-courts**
- ✓ Accompagnement des **artisans et entreprises** dans la gestion des eaux
- ✓ Sensibilisation des **jardiniers amateurs**



CHARTRE D'ENTRETIEN  
DES ESPACES PUBLICS  
pour la préservation de la ressource en eau  
et des milieux aquatiques

PICARDIE



# Mieux nous connaître



**Le Bassin de la Nonette, L'Eau sous toutes ses facettes**

Documents du SAGE Nonette

Etat des lieux et diagnostic

- Etat des lieux et diagnostic
- Atlas cartographique Etat des lieux - partie 1
- Atlas cartographique Etat des lieux - partie 2
- Atlas cartographique diagnostic

Scénarios tendanciel et alternatif

Agenda

Météo

température : 0°C

Aversas

Min : 3° Max : 0°

Lever : 07h41

Coucher : 18h23

Demain 25/02/15

Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette

Syndicat de la Nonette Organisation

Créer un bouton d'appel à l'action

J'aime déjà

Message

Journal

À propos

Photos

Mentions J'aime

Plus

Taux de réponse : 100 % / Temps de réponse : 2 jours

Répondez plus vite pour activer le badge

36 mentions J'aime

180 portée(s) de publications cette semaine

Afficher le fil des Pages

Statut

Photo/vidéo

Évènement/moment-clé

Écrivez quelque chose...

Syndicat de la Nonette

16 février, 14 54

Le SAGE de la Nonette a été approuvé par Arrêté inter-préfectoral le 15 Décembre 2015. Les documents sont à présent téléchargeables sur notre site internet

**SITE INTERNET**

[www.syndicat-sage-nonette.fr](http://www.syndicat-sage-nonette.fr)

**FACEBOOK :**

[www.facebook.com/syndicatnonette](http://www.facebook.com/syndicatnonette)

# Merci pour votre attention





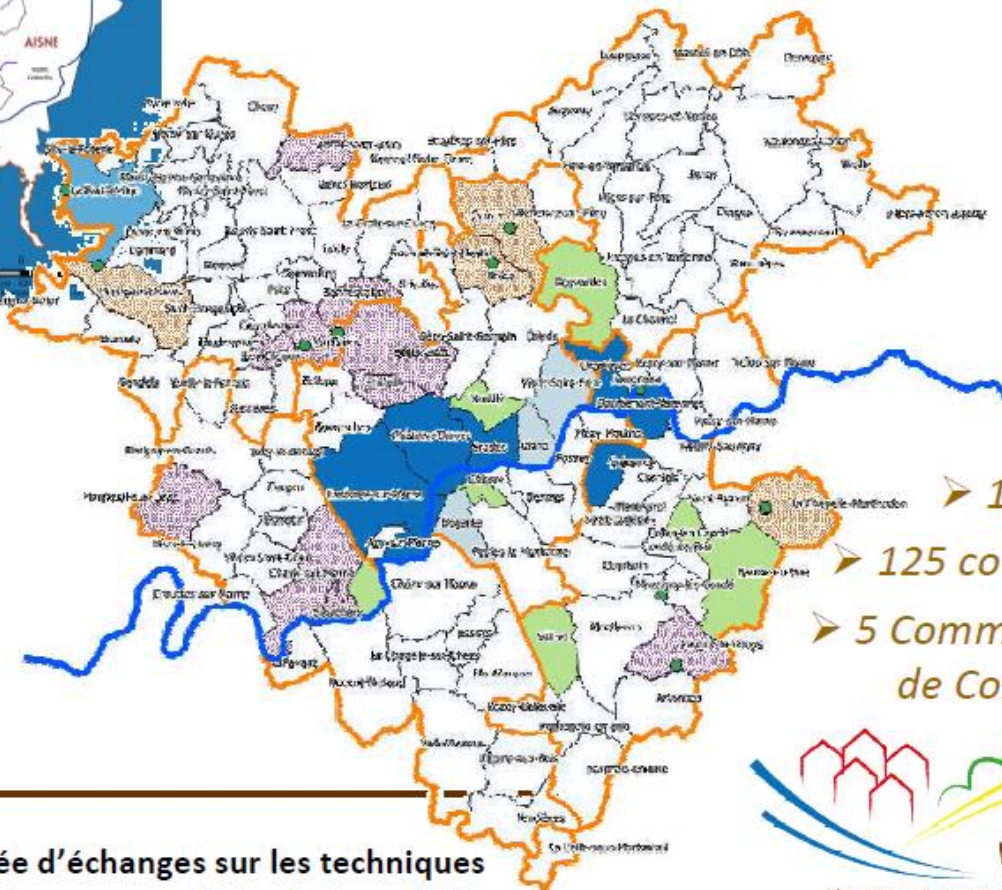


# Le PETR-UCCSA

# Deux territoires voisins



- 287 km<sup>2</sup>
- 39 communes  
 (Oise : 35 – Aisne : 4)



- 1200 km<sup>2</sup>
- 125 communes
- 5 Communautés de Communes